

NOM PRENOM	GRADE UNI.	FACULTE	INSTITUT Unité de recherche	PROF RESPONSABLE	TAUX ACTIV.	DEBUT D'ACTIVITE
	doctorat	SSP	IEP/ CWP	Roberto Baranzini	100%	1er février 2021

I. PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT (25 – 35%)

NR. CRT.	ACTIVITES	27 % *	OBSERVATIONS
1.	<i>Histoire de la pensée économique</i> , cours-séminaire, modalité d'évaluation contrôle continu 6 crédits de BA/MA NB : 3 ECTS = 6 %, 6 ECTS = 12%	12	Sous la responsabilité de l'enseignant·e titulaire, Harro Maas, y compris aide à l'évaluation des connaissances
2.	<i>L'économie contemporaine dans une perspective historique</i> , cours, examen écrite avec documentation 6 crédits de BA/MA NB : 3 ECTS = 4 %, 6 ECTS = 8%	8	Sous la responsabilité de l'enseignant·e titulaire, Harro Maas y compris aide à l'évaluation des connaissances
3.	Participation à la surveillance et à la correction d'examens d'autres enseignements de la filière, etc.	5	Sous la responsabilité de l'enseignant·e titulaire
4.	Formation pédagogique	2	Selon l'offre du CSE, à effectuer de préférence les 2 premières années de l'assistantat (100 h max)

II. TRAVAUX DE RECHERCHE PERSONNELS (50%)

NR. CRT.	ACTIVITES	50 % *	OBSERVATIONS
1.	Travaux personnels de recherche	50	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation de la thèse ou d'autres recherches personnelles par le biais de publications et communications Montage et dépôt de projets/requêtes de recherche, seul·e ou en collaboration

III. TRAVAUX DE RECHERCHE PARTAGÉS (5 - 25%)

NR. CRT.	ACTIVITES	20 % *	OBSERVATIONS
1.	Participation aux activités scientifiques de l'unité de recherche	5	Ex. Organisation de séminaires, Journées d'études ou colloques
2.	Participation aux activités collectives de recherche	15	Ex. Récoltes ou analyses de données, rédaction d'articles ou de communications en collaboration, etc.
3.	Autre (préciser) :		

IV. AUTRES ACTIVITÉS (0 - 10%)

NR. CRT.	ACTIVITES	3 % *	OBSERVATIONS
1.	Participation à la gestion de l'Institut et de la Faculté	3	Ex. répondant communication pour l'Institut (10%) ; soutien logistique, administratif ; gestion online ; participation à des séances ou groupe de travail en lien avec la gestion de l'Institut ou de la Faculté, etc.
2.	Autre (préciser) :		

V. HEURES DE PRESENCE

Si nécessaire, indiquer les plages horaires pendant lesquelles la présence est requise (réception étudiants, expérimentations, etc.)

NB : les premiers assistants sont priés de se référer au règlement sur les assistants en ce qui concerne leur statut (heures de travail, vacances, congé, etc.) et au chapitre IX du règlement de Faculté pour le doctorat, ainsi qu'aux directives ad hoc

Signature Assistant-e Date	Signature Prof responsable Roberto Baranzini Date	Visa Direction Institut David Giauque Date	Visa Décanat Nicky le Feuvre Date

- Le cahier des charges est établi conformément à l'article 10 du règlement sur les assistants·e·s. Le total des points I à IV est égal au taux d'activité.